

REFORME DES RETRAITES

LES MENSONGES DU GOUVERNEMENT

Petit rappel du projet Macron contenu dans le rapport Delevoye :

- Calcul des pensions sur l'intégralité de la carrière et non plus sur les 25 meilleures années.
- Une retraite par points, avec une valeur des points fluctuante.
- Une augmentation cachée de l'âge minimum de départ.
- 28,1 % de cotisations salariales et patronales mais seulement 25,3 % qui alimentent les retraites.

Quelques énormes mensonges du gouvernement :

- ✓ **Dans le nouveau système, nous aurions encore le choix de partir en retraite à 62 ans comme actuellement.**
 - ➔ Sauf si nous acceptons une retraite très basse, nous n'aurons pas le choix. Il nous faudra partir à 64 ans (ou plus) pour une pension déjà bien inférieure à celle actuelle.
- ✓ **Le système par points favoriserait l'égalité entre les salariés.**
 - ➔ La belle affaire, puisque nous y perdrons tous. Quand nous aurons perdu 200 à 400 € de retraite mensuelle, ça nous fera une belle jambe de savoir que les régimes spéciaux auront disparus.
- ✓ **Aucune retraite ne serait inférieure à 1000 € par mois.**
 - ➔ Mensonge éhonté. Ce sera (presque) vrai seulement pour ceux qui auront une carrière complète. Mais c'est oublié un peu vite qu'il existe déjà actuellement un minimum vieillesse de 868 € mensuel. Tous ceux qui auront une carrière incomplète vont y perdre considérablement. Et qui dorénavant aura une carrière complète compte tenu du monde du travail actuel ?
- ✓ **Aujourd'hui, l'âge moyen de départ en retraite est de 63,4 ans, alors travailler jusqu'à 64 ans ne changerait presque rien.**
 - ➔ Quel beau mensonge par omission. C'est oublié de dire qu'actuellement une personne sur 2 est en maladie ou au chômage au-delà de 60 ans. C'est-à-dire qu'aujourd'hui 50% des citoyens arrêtent effectivement de travailler à 60 ans et non pas 63,4 ans.
- ✓ **Ceux qui accepteront de travailler plus longtemps toucheront une meilleure retraite.**
 - ➔ Meilleure que s'ils partent à l'âge légal de 62 ans avec le nouveau système, c'est sûr. Mais bien inférieure en tout cas à celle qu'ils percevraient en partant aujourd'hui à 62 ans. Voir à ce sujet un exemple tiré du rapport Delevoye :

Céline avant réforme :

Retraite à 62 ans : 1776 € mensuels.

Céline après réforme :

Retraite à 65 ans : 1379 € mensuels.

Soit 400 € de moins par mois en ayant travaillé 3 ans de plus ! Merci la réforme égalitaire !

EN GREVE LE JEUDI 5 DECEMBRE
CONTRE CETTE HONTEUSE REFORME DES RETRAITES
RENDEZ-VOUS A 10H30
DEVANT LA MANUFACTURE DES TABACS